



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DE
L'OFFICE DE TOURISME LE 29 MAI 2018 A
LA SOCIETE EQUATURE**

**DÉCISION N° AU-18-140
EN DATE DU 15 MAI 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de la société Equature, sise 197 rue de Bercy à Paris (75012), représentée par Madame Marie-France DE ASTIS, Responsable de patrimoine, d'organiser une réunion d'assemblée générale à l'Office de Tourisme le mardi 29 mai 2018 de 18h30 à 22h30 ;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville de Vincennes en matière de développement du tourisme d'affaires visant notamment à accueillir des groupes dans le cadre de réunions et de journées d'étude ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Equature, sise 197 rue de Bercy à Paris (75012), représentée par Madame Marie-France DE ASTIS, Responsable de patrimoine, une convention de location de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme, le mardi 29 mai 2018, de 18h30 à 22h30, dans le cadre d'une réunion d'assemblée générale pour un montant de 250 euros (deux cent cinquante euros) TTC.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180515-lmc1H5219H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/05/2018
Date de Publication : 15/05/2018